



VEILLE SANITAIRE SUR LA CHINE

SOMMAIRE

Cliquez sur le titre qui vous intéresse pour lire la brève :

SÉCURITÉ SANITAIRE DES ALIMENTS

[Le MOA étudie la nécessité d'amender la réglementation sur l'étiquetage des produits OGM](#) – Les préoccupations sanitaires incitent le gouvernement chinois à revoir sa politique OGM

[Une importante saisie de yaourts et de produits laitiers par le CIQ de Shanghai dans des courriers internationaux](#) – Contrôle plus strict sur les marchandises achetées via la vente en ligne transfrontalière

[Rédaction en cours des réglementations de la Loi sur la sécurité sanitaire mise en application le mois dernier](#) – L'objectif est l'établissement d'un système législatif correspondant

[Levée de l'embargo visant les produits espagnols relatif à la grippe aviaire et à la maladie de Newcastle](#) – Fin de deux blocages mis en place respectivement en 2006 et 2009

[Une norme sur le bien-être des animaux d'élevage est en cours de rédaction](#) – Ceci constituera une première pour les filières d'élevage chinoises

[Rappels sur la politique céréalière chinoise](#) – Le gouvernement souhaite trouver un équilibre entre autosuffisance et importations tout en améliorant la qualité des produits disponibles sur le marché

[Le gouvernement tente d'accélérer l'amélioration de la sécurité sanitaire du pays](#) – Le plan Healthy China 2020 devrait être renforcé afin de remédier aux nombreux scandales

ÉVOLUTIONS DU COMMERCE EXTÉRIEUR

[Des ventes «records» pour le 11 novembre](#) – Les entreprises de e-commerce ont connu un nouveau record des ventes dans le domaine des vins et spiritueux

[L'aéroport Changshui à Kunming entre dans le cercle fermé des «ports secs spéciaux» agréés pour l'importation de fruits](#) – Principal hub aéroportuaire de l'ouest, l'aéroport est le 4^{ème} chinois

[Rapport sur les entreprises transfrontalières du e-commerce](#) – Les produits alimentaires et les produits pour bébés se classent en tête des marchandises les plus vendues en ligne.

[Les groupes chinois poursuivent leurs investissements dans l'élevage australien](#) – En difficultés financières, le groupe S.Kidman & Co va prochainement vendre une partie de ses fermes

[Les agrumes américains de Tulare reviennent sur le marché chinois](#) – L'AQSIQ a levé l'interdiction de les importer qui était effective depuis février dernier

ACTIONS DE COOPÉRATION FRANCO-CHINOISES DANS LE SECTEUR AGRICOLE ET AGROALIMENTAIRE – EVENEMENTS D'INTERET

[Présence remarquable du pavillon France sur le salon FHC/Prowine à Shanghai](#) – Une participation organisée par Business France depuis 6 ans consécutifs

GLOSSAIRE DES ACRONYMES UTILISES

SÉCURITÉ SANITAIRE DES ALIMENTS

Le MOA étudie la nécessité d'amender la réglementation sur l'étiquetage des produits OGM – Les préoccupations sanitaires incitent le gouvernement chinois à revoir sa politique OGM

Récemment M. He, directeur du Service scientifique et technologique du MOA, a laissé entendre lors d'une rencontre avec des journalistes que le Ministère de l'Agriculture était en train d'étudier la question de l'amendement des réglementations sur l'obligation de la mention OGM sur l'étiquetage des produits.

Selon M. He, la Chine est passée du 4^{ème} au 6^{ème} rang, derrière les Etats-Unis, le Brésil, l'Argentine, etc. en ce qui concerne la superficie des cultures d'OGM. De plus, l'augmentation de la production céréalière chinoise n'étant pas proportionnelle aux besoins, la situation de la sécurité sanitaire est toujours aussi grave.

En 2014, la totalité de la production céréalière chinoise avait dépassé les 600 millions de tonnes, pourtant la consommation céréalière avait atteint les 640 millions de tonnes. L'importation de céréales ne cesse d'augmenter et la Chine a de bonnes raisons de développer les technologies OGM. Actuellement, la Chine est le seul pays au monde à exiger l'obligation d'afficher la mention OGM sur l'étiquetage des produits. Au sein de l'Union européenne, la mention sur l'étiquetage n'est obligatoire que si la part des OGM dépasse 0,9%.

M. He insiste sur le fait que l'étiquetage des produits OGM a pour objectif de garantir les droits à la sélection et à l'information des consommateurs, et dément tout lien avec la sécurité sanitaire des produits OGM.

Cet article souligne que, du fait de l'attention particulière portée par le grand public aux produits OGM, en 2015, le MOA a déjà comparu trois fois en tant qu'accusé.

Thématique : Sécurité sanitaire – OGM

Date : le 8 novembre 2015

Source : http://epaper.yinet.com/html/2015-11/08/content_164359.htm (site internet du journal « Beijing Youth Daily »)

Une importante saisie de yaourts et de produits laitiers par le CIQ de Shanghai dans des courriers internationaux – Contrôle renforcé sur les marchandises achetées via la vente en ligne transfrontalière

Récemment, le CIQ ferroviaire de Shanghai a saisi une grande quantité de yaourts et produits dérivés dans des courriers internationaux. Selon les données publiées, durant les dix premiers mois de l'année 2015, le CIQ ferroviaire de Shanghai a saisi au total 376 lots (12 180 boîtes au total) dans des courriers internationaux pénétrant sur le territoire chinois, représentant ainsi une augmentation respective de 34% et de 32% par rapport à la même période l'année précédente. Depuis le second semestre 2014, les yaourts étrangers sont des produits très recherchés par les acheteurs en ligne et plus encore depuis septembre dernier, la conservation de ces produits étant plus facile avec l'arrivée de l'hiver. Parmi les marchandises interdites à l'entrée sur le territoire chinois par transport personnel ou voie postale, on trouve tous les produits laitiers (la poudre de lait exceptée), et les yaourts étrangers et produits dérivés représentent les marchandises les plus saisies par le CIQ ferroviaire de Shanghai. La plupart de ces produits proviennent de France, des Pays-Bas, d'Allemagne, de Belgique, etc.

Thématique : Importations personnelles par courrier – CIQ de Shanghai

Date : le 9 novembre 2015

Source : <http://www.chinanews.com/sh/2015/11-09/7614146.shtml>

Rédaction en cours des réglementations de la Loi sur la sécurité sanitaire mise en application le mois dernier – L'objectif étant l'établissement d'un système législatif correspondant

Lors de la 13^{ème} conférence annuelle chinoise sur la sécurité sanitaire qui s'est tenue le week-end dernier, M. TENG Jiakai, directeur général adjoint de la CFDA, a affirmé que la rédaction des réglementations de la loi sur la sécurité sanitaire était en cours. L'objectif est d'établir le plus rapidement possible un système législatif correspondant afin de répondre aux exigences de la Loi sur la sécurité sanitaire.

Le directeur général adjoint de la NHFPC a notamment confirmé que la NHFPC était en train de mettre en place 5000 normes alimentaires. A ce stade, 636 normes nationales sur la sécurité sanitaire ont déjà été publiées. L'objectif étant la mise en place de 1 000 normes nationales avant la fin de l'année.

D'après le directeur du Service de la protection des consommateurs du SAIC, durant les trois premiers trimestres les services du SAIC ont traité 582 cas illégaux de publicité sur des produits alimentaires santé et 558 cas illégaux de publicité sur des produits alimentaires simples.

Thématique : Sécurité sanitaire – Loi sur la sécurité sanitaire

Date : le 9 novembre 2015

Source : http://epaper.jinghua.cn/html/2015-11/09/content_251632.htm (site internet du journal « Beijing Times »)

Levée de l'embargo visant les produits espagnols relatif à la grippe aviaire et à la maladie de Newcastle – Fin de deux blocages mis en place respectivement en 2006 et 2009

L'AQSIQ et le Ministère de l'Agriculture chinois ont diffusé, le 13 novembre 2015, une double annonce No 132-2015 sur la levée de l'embargo visant les produits espagnols respectivement pour la grippe aviaire par sa circulaire No 51-2006 et pour la maladie de Newcastle par sa circulaire No 121-2009. Cette levée d'embargo est effective depuis le 3 novembre 2015.

Thématique : Embargo – Produits carnés

Date : le 13 novembre 2015

Source : http://www.aqsiq.gov.cn/xxgk_13386/jlqg_12538/zjgg/2015/201511/t20151113_454327.htm (site internet officiel de l'AQSIQ)

Une norme sur le bien-être des animaux d'élevage est en cours de rédaction – Ceci constituera une première pour les filières d'élevage chinoises

Selon l'Association vétérinaire chinoise, des normes sur le bien-être des animaux d'élevage et sur l'abattage sont actuellement en cours de préparation, ce qui représente une première en Chine.

En lien avec l'administration, le travail a été initié par l'association vétérinaire et réunit une trentaine d'entreprises chinoises d'élevage, d'abattage, de transformation alimentaire et de restauration.

Le document final devrait porter sur la gestion des élevages, les caractéristiques des bâtiments, le respect de l'environnement, la prévention des maladies, le bien-être apparent des animaux, la gestion du personnel et les techniques d'abattage.

La norme devrait être diffusée en juin 2016 et aura d'abord un caractère incitatif. Elle pourrait être étendue au plan national au bout de deux ans.

Thématique : Elevage – Normes

Date : le 13 novembre 2015

Source : http://news.xinhuanet.com/politics/2015-11/13/c_1117139615.htm

Rappels sur la politique céréalière chinoise – Le gouvernement souhaite trouver un équilibre entre autosuffisance et importations tout en améliorant la qualité des produits disponibles sur le marché

Lors du China's Food Security & Food Safety Strategy Summit 2015, le directeur général du Département d'étude de l'économie rurale (co-organisateur de l'événement) a déclaré que les réserves chinoises disponibles en céréales étaient d'environ 450 kilos par habitant, un niveau légèrement supérieur à la moyenne mondiale.

Selon lui, la Chine doit impérativement garder son autosuffisance céréalière en améliorant ses rendements, la qualité de ses produits et en utilisant mieux ses ressources sans pour autant augmenter le coût environnemental de l'agriculture. L'ouverture au marché international et aux importations est en revanche considérée comme inévitable, notamment pour sécuriser les approvisionnements chinois.

Thématique : Sécurité sanitaire – Céréales

Date : le 15 novembre 2015

Source : <http://www.chinanews.com/cj/2015/11-15/7624287.shtml>

Le gouvernement tente d'accélérer l'amélioration de la sécurité sanitaire du pays – Le plan Healthy China 2020 devrait être renforcé afin de remédier aux nombreux scandales.

Au cours du China's Food Security & Food Safety Strategy Summit 2015, qui s'est tenu les 14 et 15 novembre à Beijing, le Comité Central du Parti a insisté sur l'accélération du programme *Healthy China 2020*, déjà mis en avant lors du 5^{ème} plenum du Parti, fin octobre. La Chine a rappelé que le droit à une alimentation saine était universel, et qu'il était nécessaire de mettre en place une stratégie cohérente à l'échelle nationale.

Selon le Comité Central, les efforts doivent se concentrer sur la surveillance des acteurs de l'industrie, l'implication des agriculteurs dans les chaînes d'approvisionnement et le partage des responsabilités entre agriculteurs, entreprises, intermédiaires et consommateurs.

Thématique : Sécurité sanitaire – Programme Healthy China 2020

Date : le 17 novembre 2015

Source : <http://finance.eastmoney.com/news/1348,20151117566754697.html>

ÉVOLUTIONS DU COMMERCE EXTÉRIEUR

Des ventes «records» pour le 11 novembre – *Les entreprises du e-commerce ont connu un nouveau record de ventes pour les vins et spiritueux*

En Chine, le 11.11, à savoir le 11 novembre, jour de la fête des célibataires, est devenu le Jour J pour faire des achats en ligne, et ce depuis quelques années maintenant. Tout au long de cette journée, les entreprises du e-commerce vont vendre des marchandises à prix cassés pour attirer les consommateurs. Ainsi, les ventes de vins et spiritueux ont beaucoup augmenté cette année sur les sites du e-commerce tels 1919, jiuixian ou yesmywine. Yesmywine a même réalisé un chiffre d'affaires de près de 4 millions de yuan sur le site Tmall, et les ventes sur son site officiel Yesmywine continuent de croître nettement. Selon les données publiées par Tmall, le site 1919 a réalisé des recettes de 157 millions de yuan ainsi qu'un chiffre d'affaires de 91,2 milliards de yuan au total durant ces 24 heures, dont 69% ont été réalisés via les plateformes mobiles. JD a vu son chiffre d'affaires augmenter de 140% par rapport à l'année précédente, dont 74% réalisés sur les plateformes mobiles, y compris Wechat et QQ.

Nb des rédacteurs : le site «1919» yao jiu yao jiu se prononce en chinois comme « je veux du vin, je veux du vin » ;-)

Thématique : E-commerce – Boissons alcoolisées

Date : le 12 novembre 2015

Source : <https://www.decanterchina.com/zh/index.html?article=1230>

L'aéroport Changshui à Kunming entre dans le cercle fermé des «ports sec spéciaux» agréés pour l'importation de fruits – *Principal hub aéroportuaire de l'ouest, l'aéroport est le 4^{ème} chinois*

Selon le site de l'AQSIQ, l'aéroport Changshui de Kunming (province du Yunnan) a récemment été agréé pour l'importation de fruits frais. L'aéroport est le 4^{ème} du pays – après Pékin, Canton et Shanghai – et le principal hub aéroportuaire de Chine de l'Ouest. En 2014, il a accueilli plus de 32 millions de voyageurs (7^{ème} en nombre de voyageurs), fait transiter plus de 300 000 tonnes de marchandises (9^{ème} en volume de fret), pour près de 270 000 vols (5^{ème} en nombre de vols).

Thématique : Fruits – Points d'entrée

Date : le 13 novembre 2015

Source : <http://www.cfvin.com/news/2015/11/13/2015111314284681850.shtml>

Rapport sur les entreprises transfrontalières du e-commerce – *Les produits alimentaires et les produits pour bébés se classent en tête des marchandises les plus vendues en ligne.*

Selon le rapport portant sur les entreprises du e-commerce en Chine, le marché des ventes en ligne représente 11% du marché total des ventes en 2014. La valeur des ventes en ligne réalisées a atteint les 2 900 milliards de yuans. Il est possible que le marché des ventes en ligne représente 22% du marché total des ventes et que le chiffre de ces ventes atteigne les 10 000 milliards de yuan à l'horizon 2020. Compte tenu de la sécurité sanitaire et de la compétitivité des prix, les produits alimentaires et produits pour bébés, ainsi que le prêt-à-porter et les produits électroniques, deviennent les marchandises les plus recherchées en ligne. La part du B2C sur le marché en ligne atteindra probablement les 70% d'ici 2020. Deux raisons expliquent cela : premièrement, les entreprises du e-commerce accordent de plus en plus d'importance à l'image de marque des produits, les consommateurs privilégiant la qualité; deuxièmement, l'interactivité et la qualité du service sont aussi des atouts non négligeables.

Thématique : Produits pour bébés – E-commerce

Date : le 13 novembre 2015

Source : http://food.china.com.cn/2015-11/13/content_37053560.htm

Les groupes chinois poursuivent leurs investissements dans l'élevage australien – *En difficultés financières, le groupe S.Kidman & Co va prochainement vendre une partie de ses fermes*

S. Kidman & Co, l'un des plus grands producteurs de bœuf australien, est aujourd'hui en difficulté financière. En avril dernier, l'entreprise avait déclaré vouloir vendre une partie de ses actifs, et plusieurs entreprises – notamment chinoises – se sont montrées intéressées. Début novembre, Ernst&Young déclarait le report de la vente, car certaines entreprises avaient besoin de plus de temps pour présenter leur dossier, qui nécessite au préalable

l'approbation du gouvernement australien. S. Kidman a cependant déclaré avoir une préférence pour Pengxin, une entreprise basée à Shanghai, alors que Donlinks Grain and Oil Company, Xianfeng, Genius Link Asset Management Group et d'autres entreprises chinoises et hongkongaises étaient aussi intéressées.

Si l'affaire ne se conclut pas entre S. Kidman et Pengxin, c'est Genius Link Asset Management Group qui pourrait être choisie par la compagnie australienne, car le groupe basé à Hong Kong a fait une offre s'élevant à 370 millions d'AUD.

Thématique : Elevage – Investissements chinois

Date : le 17 novembre 2015

Source : http://guba.eastmoney.com/news_002505_222408813.html

Les agrumes américains de Tulare reviennent sur le marché chinois – L'AQSIQ a levé l'interdiction de les importer qui était effective depuis février dernier

Une réunion sino-américaine sur la quarantaine végétale s'est tenue début novembre: celle-ci a permis aux services d'inspections et de la qualité des deux pays d'engager des discussions sur plusieurs produits, tels les fruits, les céréales, les plantes, les fleurs ainsi que l'alimentation animale d'origine végétale.

Joel Nelsen, Président de "California Citrus Mutual" a ensuite affirmé que les agrumes de Tulare, importante région productrice californienne, étaient autorisés à l'export depuis le 16 novembre 2015. Les importations de ces produits avaient été suspendues par l'AQSIQ suite à la détection de *Phytophthora syringae* dans plusieurs lots d'agrumes américains par le CIQ de Shanghai le 16 février dernier.

Thématique : Agrumes – Accès au marché

Date : le 18 novembre 2015

Source : www.chinafruitportal.com

ACTIONS DE COOPÉRATION FRANCO-CHINOISES DANS LE SECTEUR AGRICOLE ET AGROALIMENTAIRE – EVENEMENTS D'INTERET

Présence remarquable du pavillon France sur le salon FHC/Prowine à Shanghai – Une participation organisée par Business France depuis 6 ans consécutifs

Une trentaine d'entreprises françaises se sont présentées sous le pavillon France, organisé par Business France lors du FHC 2015 qui s'est tenu à Shanghai entre le 11 et le 13 novembre dernier.

C'est la 6^{ème} fois que Business France participe à ce salon, avec un espace de plus de 300 m² cette année réservés pour le pavillon France. 33 entreprises françaises en provenance de différentes régions, notamment du sud de la France et Champagne-Ardenne, sont venues afin de présenter leurs produits : produits laitiers, fromages, sauces et condiments, chocolats, confitures, produits de boulangerie et de pâtisserie, produits carnés, fruits, boissons alcoolisées, etc. Ainsi, la Chine est classée au 8^{ème} rang mondial pour l'exportation française. Par ailleurs 75 entreprises françaises des vins et spiritueux exposaient sur le salon Prowine notamment avec les régions Aquitaine et Sud de France.

Thématique : FHC China 2015 – Pavillon France

Date : le 12 novembre 2015

Sources : <http://wine.tjcx.com/detail/1017617.htm>;

<http://forum.jiuxian.com/forum.php?mod=viewthread&tid=274698>; [http://www.lookvin.com/article/news/detail-](http://www.lookvin.com/article/news/detail-28425.html)

[28425.html](http://www.douban.com/note/523080458/); <http://www.douban.com/note/523080458/>

GLOSSAIRE DES ACRONYMES UTILISES

AQSIQ	General Administration Of Quality Supervision, Inspection And Quarantine
CIQ	China Inspection and Quarantine Bureau
CFDA	China Food and Drug Administration
NHFPC	National Health and Family Planning Commission
OGM	Organisme génétiquement modifié
SAIC	State Administration for Industry and Commerce
MOA	Ministry Of Agriculture
AUD	Dollar Australien

Pour toute question ou suggestion relative à cette veille, nous vous remercions d'adresser un courriel à : pekin@businessfrance.fr

Vous souhaitez être abonné à cette veille, nous vous remercions d'adresser un courriel à : reglementaire-agro@businessfrance.fr

Rédacteurs : Hou Xiaolin – Agrotech Bureau de Pékin
Ying LI – Chargée de développement - réglementaire
Emmanuel Brotte – Prospecteur agrotech bureau de Pékin
Aurélié Villers – Prospecteur agrotech bureau de Shanghai
Sandrine Barrou – Chef de projet informations réglementaires Asie (hors ASEAN) – Océanie – TOM

Contact à FranceAgrimer : Véronique Looten - Chef du Pôle Animation Export - FranceAgriMer

© 2015 – Business France

© 2015 – Business France

Toute reproduction, représentation ou diffusion, intégrale ou partielle, par quelque procédé que ce soit, sur quelque support que ce soit, papier ou électronique, effectuée sans l'autorisation écrite expresse de Business France, est interdite et constitue un délit de contrefaçon sanctionné par les articles L. 335-2 et L. 335-3 du code de la propriété intellectuelle.

Clause de non-responsabilité

Business France ne peut en aucun cas être tenu pour responsable de l'utilisation et de l'interprétation de l'information contenue dans cette publication dans un but autre que celui qui est le sien, à savoir informer et non délivrer des conseils personnalisés. Les coordonnées (nom des organismes, adresses, téléphones, télécopies et adresses électroniques) indiquées ainsi que les informations et données contenues dans ce document ont été vérifiées avec le plus grand soin. Toutefois, Business France ne saurait en aucun cas être tenu pour responsable d'éventuels changements.